



PROCES-VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU 23 FEVRIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois du mois de février à 17h, le Comité Syndical, dûment convoqué s'est réuni en mairie de Vieux-Boucau sous la présidence de M. Philippe DAUCHEL.

Présents : M. Philippe DAUCHEL, M. Pierre FROUSTEY, M. Michel CASTETS, M. Serge VIAROUGE, M. Sébastien FAISSOLLE, Mme Marie Blanche LABOILLE-MORESMAU, Mme Martine PERNIN.

Absents /Excusés : Mme Frédéric CHARPENEL, M. Thomas ESPIL, M. Danny JAMMES, Mme Aurélie SOUBESE.

Secrétaire de séance : Mme Martine PERNIN

Approbation du procès-verbal du précédent comité syndical :

Le procès-verbal du comité syndical du 20/01/2026 est approuvé à l'unanimité des présents.

Ordre du jour :

1. Débat d'orientation budgétaire
2. Informations et questions diverses

1. Débat d'orientation budgétaire

Rapporteur : Philippe DAUCHEL

Conformément à l'article L. 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, un rapport sur les orientations budgétaires doit être présenté au Comité Syndical, qui en débat.

Le document joint à la convocation est présenté et discuté en séance (en annexe du présent PV).

Les projets d'investissement sont précisés :

- enrochement BPE-PAF réhausse environ 80 cm,
- achat véhicule (estimé à 18 000 € TTC, envisager reprise du kangoo ?)
- réfection chaussée PK-BPE, reprise murette plage du lac côté Vieux-Boucau,
- interface godet + benne
- reprise des fixations de crémaillères ainsi que les ferrures des portes BPE (estimées à 20 000 €), MOe (estimée à 25 000 €) et travaux 4 portes du barrage de la dérivation (estimés à 250 000 €), 2 jeux cricks/crémaillère barrage de la dérivation, 2 moteurs électriques (estimés à 14 000€), modification seuil barrage de Pinsolle et fabrication de 2 portes (estimée à 100 000€).

Les principales recettes sont rappelées : participation des deux communes (maintenue à 210 000 € chacune pour 2026, à ajuster selon la date de transfert vers MACS) et redevance du golf (environ 70 000 €, sans la part

variable plafonnée à 20 000 €). A ajouter dans les recettes : la vente de deux bennes, proposées aux deux communes.

La subvention de l'association Atlantique Landes Récifs est maintenue à hauteur de 2 000 € pour 2026, malgré le peu d'actions menées sur le lac de Port d'Albret en 2025. A noter : leur déménagement de Vieux-Boucau vers Capbreton.

Les élus du comité syndical prennent acte du débat sur les orientations budgétaires 2026.

2. Informations et questions diverses

Monsieur DAUCHEL indique qu'il a réalisé un bilan des actions menées par le SIPA durant le mandat qui s'achève.

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, la séance est levée à 17h30.

La Secrétaire de séance

Martine PERNIN



Le Président

Philippe DAUCHEL

